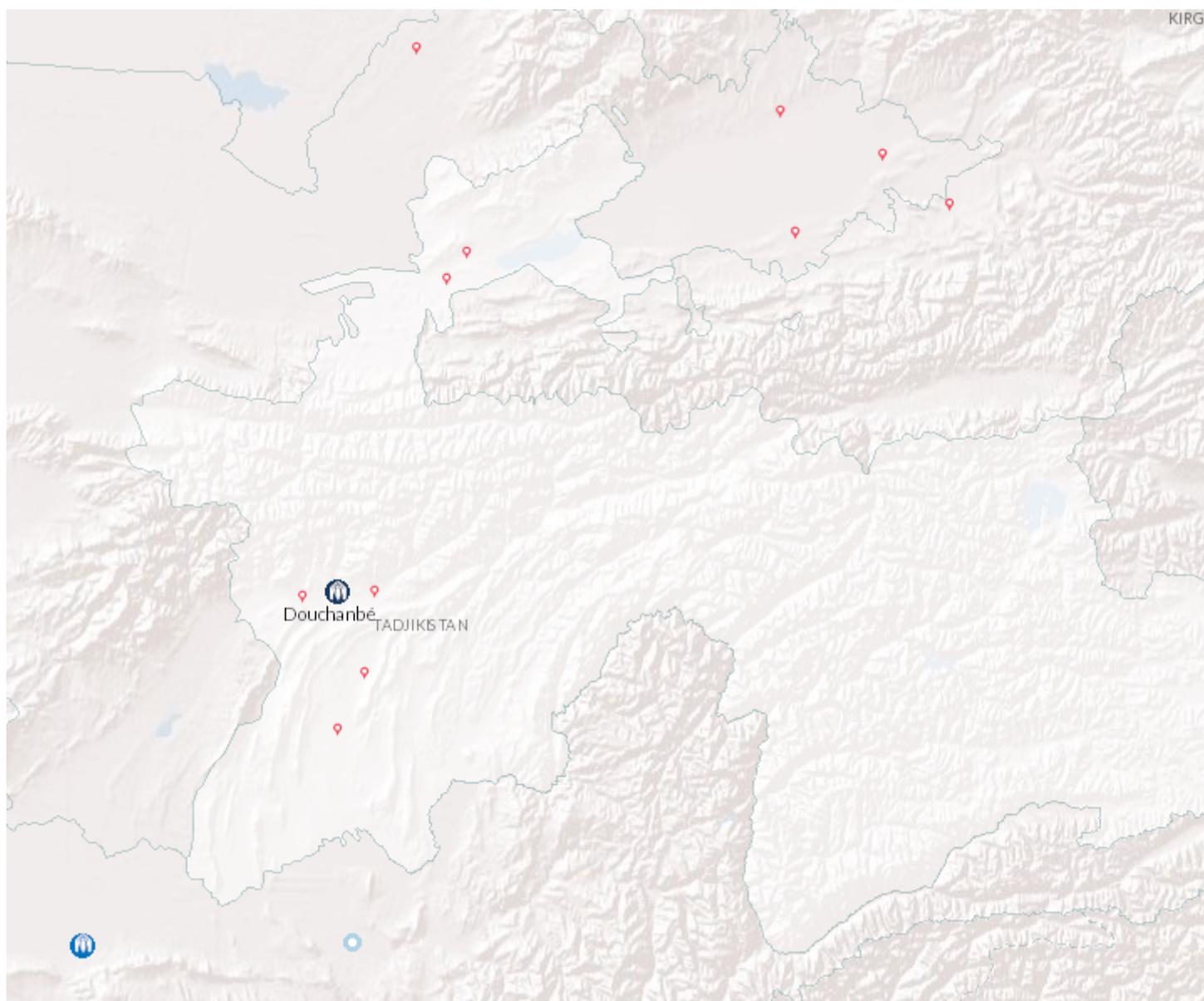


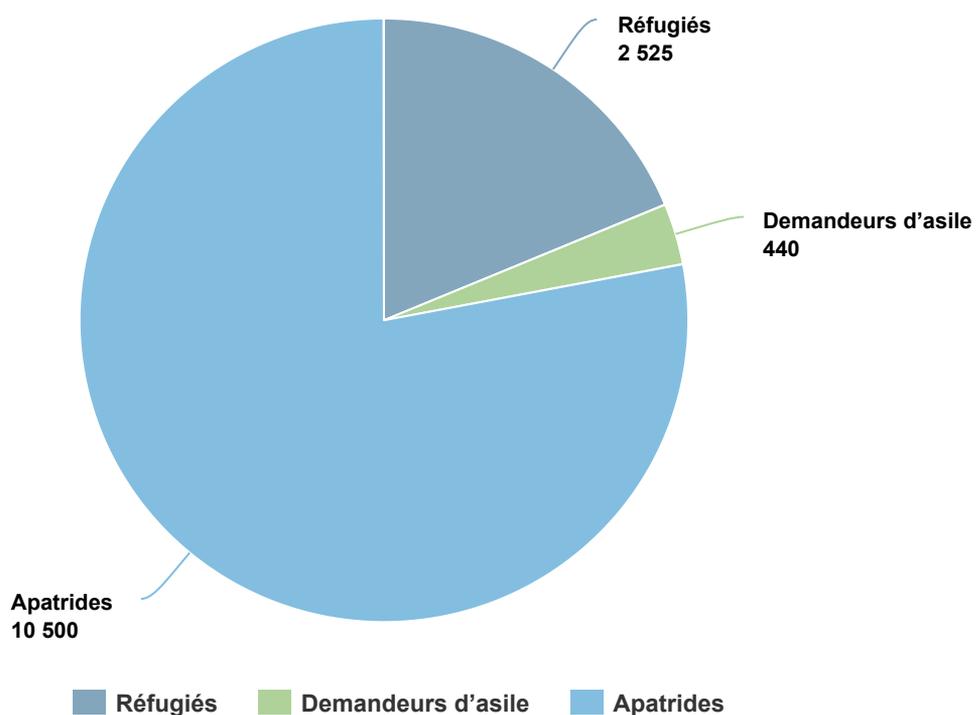
Opération: Tadjikistan



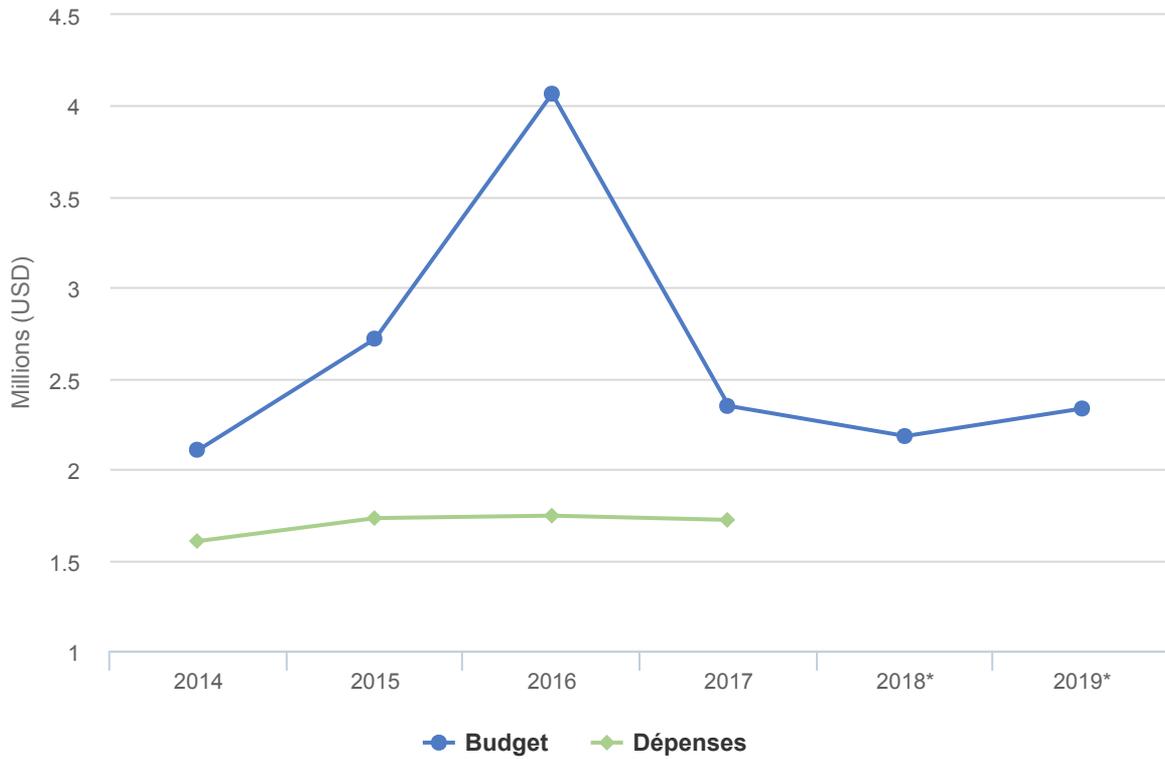
Personnes relevant de la compétence du HCR

- 33% EN 2017

2017	13,465
2016	20,162
2015	21,779



Budgets et Dépenses - Tadjikistan



Environnement opérationnel

En 2019, la situation politique et socio-économique au Tadjikistan devrait commencer à changer en raison de l'amélioration des relations avec l'Ouzbékistan, tandis que la situation sécuritaire aux frontières avec l'Afghanistan restera une préoccupation. Malgré une situation économique difficile, le Tadjikistan continue d'accepter et d'accueillir des réfugiés, en provenance principalement d'Afghanistan. Le gouvernement leur offre un accès sans entrave à l'éducation et aux soins de santé. Toutefois, l'accès au territoire et la liberté de choisir leur résidence restent problématiques. Les réglementations qui interdisent aux réfugiés de résider dans les zones urbaines sont appliquées de façon rigoureuse et leur violation conduit au rejet des demandes d'asile, à la révocation du statut de réfugié et à leur expulsion. Malgré un droit garanti au travail, l'accès des réfugiés à des emplois et des moyens de subsistance reste difficile en raison de la situation économique qui prévaut dans le pays et de leur résidence limitée aux zones autorisées par le gouvernement. Le gouvernement manifeste une meilleure prise en compte et un engagement accru pour trouver des solutions à l'apatridie grâce à la confirmation de la citoyenneté d'un nombre croissant de personnes dont la nationalité est indéterminée.

En 2019, le HCR fournira un appui technique et matériel au Département chargé de la citoyenneté et des affaires de réfugiés (DCWR) et aux gardes-frontières. Il signera un mémorandum d'accord avec le Bureau du Procureur général et celui du Médiateur. Cette coopération vise à renforcer les capacités des agents de l'État pour identifier et traiter les cas d'apatridie et offrir des solutions durables. Concernant les solutions en faveur des réfugiés, les principaux partenaires sont les ministères des Affaires intérieures, de l'Éducation, de la Santé, de la Protection sociale et du Travail. Le partenariat clé avec l'appareil exécutif du Président sera mis en œuvre par le biais d'un plan d'action conjoint à finaliser en 2018. Concernant l'apatridie, le HCR renforcera ses partenariats avec les Services chargés de l'enregistrement des passeports sous la tutelle du ministère des Affaires intérieures pour assurer l'application dans les provinces et avec les ministères des Affaires étrangères et de la Justice pour soutenir les actions de réduction de l'apatridie.

Deux ONG partenaires du HCR apporteront une aide juridique et sociale aux réfugiés et deux autres ONG mèneront des activités pour la réduction et la prévention de l'apatridie. Dans le domaine de l'enregistrement des naissances, le HCR poursuivra sa coopération avec l'UNICEF et le PNUD afin de plaider ensemble en faveur de changements législatifs et politiques.

Priorités clés

En 2019, le HCR concentrera son action sur :

- L'éradication et la prévention de l'apatridie en apportant une assistance technique au gouvernement pour la révision de sa législation, la mise en œuvre d'un enregistrement à l'échelle du pays, le renforcement de l'aide juridique aux apatrides et l'amélioration de la législation et des pratiques en matière d'enregistrement des naissances.
- Le renforcement des partenariats afin de mettre en place des systèmes d'asile durables, par le biais d'activités visant à créer un mécanisme national d'orientation pour les demandeurs d'asile aux frontières, à mettre les procédures nationales d'asile en conformité avec les normes internationales, à renforcer la protection juridique grâce à l'amélioration de la coopération avec les instances judiciaires et la régularisation du statut juridique des réfugiés sous mandat du HCR. Pour parvenir à des solutions à long terme pour les réfugiés, des efforts seront déployés pour renforcer l'autosuffisance et l'accès à des moyens de subsistance, promouvoir l'intégration locale grâce à d'autres types d'autorisation de séjour et faciliter le rapatriement volontaire en toute connaissance de cause.
- La mise en place d'une série d'activités en matière de préparation aux situations d'urgence afin de renforcer les capacités de réponse interorganisations en cas d'afflux de réfugiés en provenance d'Afghanistan.

Chiffres clés :

- 6 000 personnes dont la nationalité est indéterminée bénéficieront d'une aide pour avoir la confirmation de leur nationalité
 - 2 500 enfants risquant l'apatridie seront enregistrés et se verront délivrer des certificats de naissance
 - 700 enfants réfugiés seront inscrits dans l'enseignement primaire
 - 170 personnes relevant de la compétence du HCR bénéficieront de formations à l'entrepreneuriat/commerce
-